



Formation en Sûreté, Sécurité, Qualité PERSONNE COMPÉTENTE EN RADIOPROTECTION TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉ MODULE THEORIQUE : REGLEMENTATION ET PRINCIPES DE RADIOPROTECTION

DUREE
5 jours

LANGUES
Français

NOMBRE OPTIMAL DE PARTICIPANTS
16

LIEU
Sur l'ensemble du territoire français

Nous consulter pour l'étranger

PRIX
Nous consulter

- **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**
 - Permettre à la personne compétente de remplir le rôle qui lui est dévolu par les dispositions du code du travail
- **GROUPE CIBLE :**
 - Toute personne désignée par son employeur «personne compétente» au sens de l'article R 44 51-103 du code du travail
- **CONTENU (annexe 1 de l'arrêté du 26 Octobre 2005) :**
 - Unité 1 : rayonnements ionisants et effets biologiques
 - Unité 2 : radioprotection des travailleurs, principes, moyens de protection et de contrôle
 - Unité 3 : la réglementation
- **METHODES PEDAGOGIQUES :**
 - Actives, dynamiques et participatives, alternance d'exposés théoriques, travaux pratiques, travaux dirigés et études de cas.

*Evaluation des acquis : Epreuve écrite et orale.
Remise d'un certificat de formation*

Contact

Centre de formation AREVA Base Installée France
Benoît SAUVAGE Tél +33 1 48 53 62 70
benoit.sauvage@areva.com
TRIHOM
Christian SEGOT Tél +33 1 60 92 17 30 / 33
christian.segot@areva.com
Centre de formation AREVA TA
Didier PUECH Tél +33 4 94 93 28 32
didier.puech@areva.com